

**Législation de la septième session du vingt et unième Parlement,
du 20 novembre 1952 au 14 mai 1953—fin**

| Sujet, chapitre et date de la sanction | Synopsis |
|--|---|
| Transports et communications | |
| 22 14 mai | <i>Loi modifiant la loi canadienne sur la radiodiffusion (1936)</i> , met à exécution l'annonce du budget concernant le transfert à la Société Radio-Canada du revenu perçu selon la loi sur la taxe d'accise à l'égard des appareils et de l'équipement de radio et de télévision. |
| 25 14 mai | <i>Loi de 1953 sur le financement et la garantie des Chemins de fer nationaux du Canada</i> , autorise la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement des Chemins de fer nationaux du Canada en 1953, ainsi que la garantie de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie. |
| 45 14 mai | <i>Loi modifiant la loi sur les postes</i> , autorise le ministre des Postes à augmenter les montants des contrats pour le transport du courrier. |
| 48 14 mai | <i>Loi modifiant la loi sur la radio, 1938</i> , met à exécution l'annonce du budget concernant l'abolition des droits de licence à l'égard des stations de réception radiophonique privées. |
| 50 14 mai | <i>Loi modifiant la loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937</i> , pourvoit à l'augmentation du nombre de membres du Conseil d'administration, accroît les pouvoirs de la société et en modifie la structure fondamentale pour la rendre conforme à la pratique commerciale normale. En vertu des dispositions de la présente loi, la <i>Trans-Canada Air Lines (Atlantic) Limited</i> a cessé d'exister. |
| Travail— | |
| 16 31 mars | <i>Loi modifiant la loi sur l'indemnisation des marins marchands</i> , pourvoit à une majoration de l'échelle des prestations payables en vertu de la loi. |
| 19 14 mai | <i>Loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi</i> , a pour objet d'empêcher toute distinction injuste en matière d'emploi et d'affiliation syndicale pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion. |
| 51 14 mai | <i>Loi modifiant la loi de 1940 sur l'assurance-chômage</i> , pourvoit au versement de prestations d'assurance-chômage à des personnes assurées qui, tout en étant autrement sans emploi et aptes à recevoir une prestation, deviennent incapables de travailler en raison d'une maladie ou d'une blessure. |
| Divers— | |
| 18 31 mars | <i>Loi modifiant la loi sur la statistique</i> , apporte certaines modifications à l'égard de l'article concernant le caractère confidentiel de la loi, les détails des recensements de la population et de l'agriculture, la préparation des rapports concernant la navigation dans les voies navigables intérieures, et le recueil des statistiques sur la criminalité. |
| 21 14 mai | <i>Loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux</i> , pourvoit à des contributions fédérales limitées à 37.5 p. 100 du coût des entreprises de grande importance, afférentes à la conservation des eaux, le reste des frais devant être assumé par le gouvernement de la province intéressée ou conjointement par le gouvernement provincial et le gouvernement municipal intéressés. |
| 23 14 mai | <i>Loi modifiant la loi sur la citoyenneté canadienne</i> , entre autres modifications, coordonne la loi sur la citoyenneté canadienne avec la loi sur l'immigration à certains égards, afin que les deux lois puissent être appliquées par les mêmes fonctionnaires sans qu'il y ait conflit. |
| 32 14 mai | <i>Loi modifiant la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or</i> , pourvoit à une aide plus considérable à l'industrie de l'exploitation des mines d'or afin de lui permettre de surmonter des difficultés spéciales. |
| 38 14 mai | <i>Loi des aliments et drogues</i> , modifie et codifie les lois concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques. |
| 39 14 mai | <i>Loi sur les lieux et monuments historiques</i> , donne un fondement statutaire à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada; la loi détermine la composition, les pouvoirs et les fonctions de la Commission. |
| 41 14 mai | <i>Loi modifiant la loi sur les Indiens</i> . En vertu de cette loi, les biens réels et personnels des Indiens peuvent faire l'objet d'une opposition, d'une réquisition, d'une saisie, d'une mainmise ou d'une exécution. |
| 42 14 mai | <i>Loi modifiant la loi nationale de 1944 sur l'habitation</i> , porte de 300 à 500 millions de dollars les crédits affectés à des prêts pour la construction de logements de propriétaires de maisons; de 150 à 250 millions de dollars les crédits affectés à des prêts pour la construction d'habitations à loyer; et apporte certaines modifications aux dispositions de la loi concernant la suppression des taudis. |